Statistique forestière suisse 1937

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785526

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Forêts	Petits		Moyens		Gros		Arbres abattus			Volume moyen
	sylves	%	sylves	%	sylves	%	résineux	feuillus	sylves	sylves
Chanéaz .	12.229	39	9.607	31	9.138	30	2.983	115	2.237	0,72
Berley . .	15.007	34	14.733	33	14.424	33	3.959	195	3.503	0,84
Vuissens .	6.697	32	7.241	35	6.854	33	1.295	116	1.464	1,04
Thibaut .	1.182	9	4.969	41	5.958	50	1.545	—	2.246	1,45
Σ	35.115	32	36.550	34	36.374	34	9.782	426	9.450	0,92

Dans l'ensemble aménagé, les classes de grosseur se répartissent par ⅓ de l'inventaire. *Le facteur de correction de la coupe* est de *0,97 sylve.* Ce facteur est ici *relatif,* vu la proportion énorme (de 60 %) des bois de feu et de râperie. Dans cette terrible mêlée, réserve est indiquée dans l'appréciation du volume de ces assortiments. D'autre part, le volume de l'écorce des bois de service étant admis à 10 %, nous devrions ajouter 313 m³ pour les bois écorcés de cette catégorie, ce qui porterait le facteur de correction à 1,0, exactement. Effectivement, le volume au tarif est de 10 à 15 % inférieur au volume réel, dans les diverses divisions.

Les diamètres correspondants à l'arbre moyen de coupe sont :

La Chanéaz . . . . . 28 cm, à 1,30 m
Berley . . . . . 30 cm, » 1,30 m
Vuissens . . . . . 32 cm, » 1,30 m
Thibaut . . . . . 38 cm, » 1,30 m

Les classes de grosseur admises, dans l'« Instruction fribourgeoise pour l'aménagement des forêts publiques de 1919 », sont de :

16—28 cm pour les petits,
30—40 cm pour les moyens, et
42 cm et plus pour les gros.

(A suivre.)

Statistique forestière suisse 1937.

Tel est le titre sous lequel a paru le 3me fascicule de la 10me livraison de l'organe du Bureau fédéral de statistique publié par l'Inspection fédérale des forêts, chasse et pêche, à Berne.

Dans son introduction, M. *M. Petitmermet,* inspecteur général des forêts, écrit en particulier ce qui suit : « Le présent fascicule concerne la 3me année de la période quinquennale de 1935 à 1939 et contient, dans l'ordre adopté jusqu'ici, les résultats de l'enquête faite périodiquement par l'Inspection fédérale des forêts sur l'aire forestière, les reboisements et pépinières, l'exploitation des forêts publiques et son rendement financier. »

Nous avons glané, dans cette foule de renseignements statistiques, les indications les plus propres à intéresser les lecteurs du « Journal ».

Ils pourront ainsi se renseigner sur une bonne partie de l'activité déployée, en 1937, dans le domaine de l'économie forestière helvétique.

Les restrictions à l'importation des bois étrangers, destinées à protéger cette économie, sont toutes restées en vigueur en 1937. Toutefois, il a été possible de les appliquer avec moins de rigueur, car les circonstances qui les avaient imposées, durant les graves années de crise, se sont complètement transformées, à la suite de la dévaluation de notre monnaie et d'un affermissement très sensible du marché mondial.

A la fin de 1937, 47,6 % de la superficie totale des forêts publiques avaient été l'objet de mensurations cadastrales.

La surface des forêts publiques non aménagées a diminué d'environ 7000 ha par rapport à 1936 (83.522 ha en 1937). Ont contribué à cette diminution : les cantons des Grisons pour 3000 ha, de Vaud pour 500 ha et du Valais pour 3500 ha.

Exploitation des forêts publiques. Voici la quantité de bois fournie par ha, en moyenne, dans les forêts publiques:

	1937	1936	1930/34
	m³	m³	m³
Forêts domaniales	5,1	5,3	4,6
Forêts communales gérées par des techniciens .	4,4	4,1	4,5
Autres forêts communales	3,2	2,9	3,1
Moyenne pour l'ensemble des forêts publiques .	3,5	3,2	3,3

Pour l'interprétation de ces chiffres, il faut considérer que l'utilisation forcée des grandes quantités de bois brisés par l'ouragan en 1935 et les difficultés d'écoulement ont eu pour effet de restreindre les coupes en 1936 ; elles sont restées, cette année-là, au-dessous de la moyenne.

Les cantons dans lesquels les *forêts domaniales* ont fourni la plus grande quantité de bois à l'ha sont ceux de Thurgovie (7,8 m³ par ha), de Fribourg (7,6 m³), d'Argovie (6,3 m³) et de Zurich (6,2 m³). Parmi les *forêts communales,* c'est le canton d'Argovie qui se classe en tête (6,8 m³ par ha); il est suivi par Fribourg, Neuchâtel (6,1 m³ chacun) et Soleure (6,0 m³). Pour les forêts communales gérées par des inspecteurs, les plus fortes exploitations moyennes à l'ha sont atteintes par Aarberg (10,8 m³), Zofingue (8,9 m³), Langenthal (8 m³) et Soleure (7,8 m³).

Du produit de l'exploitation, les bois des différentes catégories étaient représentés comme suit :

	Forêts domaniales		Forêts communales	
	1937	1936	1937	1936
	%	%	%	%
Objet de vente	98,8	99,3	73,9	73,3
Objet de répartition	1,2	0,7	26,1	26,7
Bois d'œuvre	47,7	45,4	46,6	42,2
Bois de feu	52,3	54,6	53,4	57,8
Résineux	72,2	75,9	73,4	72,5
Feuillus	27,8	24,1	26,6	27,5

Depuis une série d'années, on ne voit pas varier sensiblement la proportion des diverses catégories.

Rendement financier des forêts publiques. Les chiffres sont ici plus favorables qu'en 1936, comme on pouvait s'y attendre, étant donné l'évolution des prix du bois après la dévaluation du franc suisse. Rendements et dépenses ont été les suivants :

	Rendements bruts par m³; à l'ha		Dépenses par m³; à l'ha		Rendements nets par m³	par ha
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1937 . .	22,3	77,8	12,8	44,7	9,5	33,1
1936 . .	21,0	68,3	13,3	43,2	7,7	25,1
1935 . .	21,8	79,2	12,9	46,8	8,9	32,4
1925/29 .	30,1	105,3	13,9	48,6	16,2	56,7

Les sommes dépensées pour les forêts publiques ont été les suivantes :

	1937 fr.	1936 fr.	1930/34 fr.
Personnel forestier	4.170.000	4.042.000	4.389.000
Façonnage et transport	14.036.000	13.375.000	14.145.000
Construction et entretien des chemins forestiers	4.101.000	4.417.000	5.125.000
Pépinières, cultures, nouveaux boisements	2.334.000	2.273.000	2.536.000
Assainissements et trav. de défense	532.000	484.000	1.044.000
Assurance	1.326.000	1.236.000	1.330.000
Divers	2.141.000	1.896.000	2.273.000
Total :	28.640.000	27.723.000	30.842.000

Pour tous les articles de cette récapitulation, les frais ont augmenté de 1936 à 1937, excepté pour les chemins.

Consommation de bois en Suisse. La consommation (= exploitation, plus excédent d'importation) est montée de 3,37 millions à 3,58 millions de m³, c'est-à-dire a augmenté de 6,2 %, résultat dû presque exclusivement à la quantité de bois d'œuvre employé (elle dépasse de 250.000 m³ son montant de 1936). En revanche, la consommation du bois à brûler a diminué de 40.000 m³; comme celle du bois à papier, qui est comprise dans ces chiffres, n'a pas sensiblement varié, cette diminution doit être attribuée principalement au fait que l'emploi de bois pour le chauffage a de nouveau décru.

La consommation moyenne par habitant s'est élevée de 0,83 m³, chiffre de 1936, à 0,88 m³, dont 0,43 de bois d'œuvre et 0,45 de bois à brûler.

La production de la forêt suisse en 1937 a égalé 87,8 % (1896 : 90,4 %) de la quantité de bois consommée; 91 % du bois à papier et du bois de feu, 84 % du bois d'œuvre employés ont été produits dans le pays.

On trouve, dans les conclusions de ce travail, un certain nombre de considérations d'ordre général, que nous ne résistons pas au plaisir de soumettre à la méditation de nos lecteurs.

La diminution de la consommation du bois à brûler n'a pas été arrêtée par l'amélioration de la situation économique. Sans doute, dans les efforts tentés pour favoriser l'emploi de ce combustible, par l'invention de nouveaux types de fourneaux potagers et d'installations de chauffage, on a partiellement obtenu des résultats réjouissants en parvenant à lancer sur le marché des appareils modernes qui, pour la commodité, la propreté et le rendement, peuvent satisfaire à toutes les exigences. Toutefois, ce n'est guère par ce moyen seul que l'on fera augmenter sensiblement la vente du bois de feu. Car, tout d'abord, ces récents modèles l'économisent dans la mesure de 50 à 60 %. Mais, abstraction faite de cela, les dispositions prises pour empêcher son abandon visent moins à reconquérir des débouchés perdus qu'à mettre un frein à l'emploi plus considérable d'autres combustibles. Il est, dès lors, parfaitement compréhensible que les représentants responsables de l'économie forestière essaient de trouver à l'excédent du bois à brûler de nouvelles possibilités d'utilisation. Parmi celles-ci, se présentent en premier lieu l'emploi comme carburant, la saccharification et la fabrication du charbon.

Il faudra tous les efforts des milieux intéressés pour rendre, peu à peu, au bois la place qui lui revient dans notre économie forestière. L'inspection fédérale des forêts est prête à y contribuer, dans la limite des crédits dont elle dispose, pour favoriser l'emploi du produit en question, à condition toutefois que, du côté de la sylviculture et des industries du bois, on contribue désormais dans une plus large mesure à la propagande et aux recherches dont il s'agit.

L'évolution qui s'est produite sur le marché des bois en 1938 montre que la sylviculture a été bien inspirée quand, après la dévaluation du franc suisse, elle n'a demandé pour le bois d'œuvre qu'un modeste relèvement des prix. Il est vrai que comparé à celui enregistré avant la crise, le rendement financier des forêts est encore loin d'être satisfaisant; mais cette modération dans le renchérissement a jusqu'ici préservé de brusques revirements. Ils n'auraient pas pu être évités si les prix avaient été portés trop haut, car, pour les sciages, la demande est restée inférieure à ce que l'on attendait et n'a pas augmenté dans la même mesure que pour les grumes. Une nouvelle hausse de prix des bois en grume ne peut être justifiée que par une hausse du prix des sciages.

Les résultats qu'indiquera la statistique de 1938 seront sans doute en léger progrès sur ceux de 1937; toutefois, on ne peut guère s'attendre à de grands changements.